

1. LES VISAGES DE L'INJUSTICE

1.1. Chaque jour le journal télévisé nous apporte les visages et les signes de l'injustice:

- des populations meurent de faim et de totale absence de soins de santé;
- des millions de jeunes (voient au leur) futur bloqué;
- des régions entières, (prises dans le declin industriel ou tenaillées entre la fin d'une civilization rurale et une industrialization qui vient déjà trop tard avant de voir le jour, n'ont plus de) débouchés à offrir;
- de plus en plus d'hommes et de femmes (sont) cachés, par la marginalisation et l'invisibilité, (dans d'immenses ghettos de pauvreté, de camps de refugiés, de prisons politiques);
- des millions de personnes de l'Hemisphère Sud poursuivent (leur) exode massif vers des agglomérations urbaines géantes (où, en l'espace de 20 à 30 ans, se posent des problèmes de la magnitude de ceux auxquels l'Europe a dû faire face pendant 1000 ans sans pour autant les résoudre complètement.)

*- des populations entières privées de leurs droits fondamentaux*

1.2. Ces faits ne nous viennent pas uniquement de loin. Dans notre continent ils sont là tous les jours:

- une population rurale qui ne sait plus quel sens peut avoir son activité agricole ou qui dans des situations limitées se voit même privée de son habitat traditionnelle
- des millions d'ouvriers en proie au désarroi, découlant de la baisse de la demande pour l'industrie lourde, des fusions d'entreprises, des reconversions de scteurs entiers, (réduits souvent à une retraite anticipée) comprenant mal ces décisions qui se prennent sans eux;

- l'accroissement de gigantesques zones de service où l'ordinateur a introduit un langage syncopé et où la bureaucratie trouve un allié inattendu;

- une sophistication de toutes les démarches de la vie en société, médiatisée par la technique à tous les niveaux, augmentant ainsi, à chaque palier de progrès, le nombre des inadaptés, des laissés-pour-compte;

- en contrepoint, de vastes zones où l'accès aux biens essentiels est une lutte quotidienne, parfois sans succès;

- une information contrôlée ou infantilizante, réduite à des flashes, ne donnant pas les vrais contours des évènements, (réduisant les hommes à l'impuissance de communiquer entre eux);

- un environnement social qui par maintes fois touche aux droits fondamentaux de la personne humaine, en allant jusqu'à institutionnaliser l'absence de mise-en-oeuvre de ces droits.

1.3. Nous ne pouvons pas taire l'indignation, la révolte face à tant de formes d'injustices qui semblent s'accumuler au fur et à mesure que de nouvelles frontières du progrès technologique sont dépassées. Nous sommes habités par le désir que tout cela puisse changer, que le monde devienne habitable.

*l'attente des frontières inimaginables.*

Fundação Cuidar o Futuro



*Plus récemment les mêmes relations de cause à effet ont amené à des actions sociales et politiques dont nous espérons un changement radical. (Pour voir, comme c'est le cas cette année avec les élections au parlement de la République, et rester perplexes devant cela.)*

Dans le passé des relations de cause à effet très simples nous conduisaient souvent à une action de soulagement des victimes de l'injustice et parfois à la mise-en-place de structures qui les atténuaient.

*Changer le régime politique d'un pays peut n'être qu'un espoir de 99 années.*

Il n'en est pas de même aujourd'hui. Toucher aux symptômes ne suffit plus. L'enchevêtrement des problèmes nous conduit vers une autre analyse, ~~et~~ *leur persistance nous* oblige à creuser les fondements même de l'injustice.

## 2. INJUSTICE INSTITUTIONNALISEE ET PLANETAIRE

2.1. L'injustice n'est plus un mal temporaire, fruit de circonstances conjoncturelles, ou le résultat d'affrontement de personnes, groupes ou classes dans la société.

Elle n'est pas non plus une situation exclusivement locale, due à l'histoire d'un peuple ou aux erreurs de son régime ou de ses dirigeants.

Non. Aujourd'hui dans le monde, l'injustice est à la fois institutionnalisée et planétaire.

*L'injustice*  
Elle est institutionnalisée à travers des mécanismes et des coutumes de la vie internationale auxquels participent, certes, tous les pays mais où l'Hémisphère Nord a une responsabilité première.

Elle prend ses racines dans le dysfonctionnement (accepté, géré, théorisé même) de structures économiques et technologiques totalement divorciées des finalités sociales.

Elle est soutenue par une classe politique qui jusqu'à très récemment semblait plongée dans une hypnose généralisée. Les déclarations finales des Sommets des 7 pays hautement industrialisés ont été pendant cette décennie un tragique exemple de cette aphasie politique.

~~L'injustice est aussi planétaire: Et ceci non seulement parce que des événements identiques ont lieu en même temps dans plusieurs régions du monde mais parce que dans chaque situation concrète d'injustice il y a toujours un ensemble de causes où se trouvent impliqués tous les pays.~~

*directement ou indirectement*  
~~L'injustice est planétaire parce que les mécanismes et les structures sont davantage que des rapports de juxtaposition, au plan international. Ils sont tellement imbriqués les uns dans les autres que nous pouvons seulement reconnaître que l'enjeu est mondial.~~

*qui sont tendant les régions inter-nationales*  
*Tout*  
*ou de vient*

Trois exemples rappellent l'ampleur de l'enjeu: la dette, l'écart technologique, le réchauffement du climat.



*tous les pays sont responsables*

2.2. La dette, d'abord: ~~C'est un acquis qu'elle ne concerne pas que les pays endettés - elle est également une question-clé pour les pays créditeurs. Car techniquement et moralement il n'y a plus qu'un unique problème de la dette.~~

*de la formation de la dette, de son aggravation et donc des solutions qu'il faut y apporter.*

Les pays qui ont encouragé dans les années 70 les emprunts aux pays sous-développés ne peuvent plus se désengager du processus sous peine de voir sombrer aussi leurs propres économies. Il suffit de rappeler que de 1983 à aujourd'hui les EUA sont passés de leur place de premier pays créditeur à celle de premier pays débiteur tandis que la dette globale des pays dits en voie de développement a atteint le chiffre de 1,2 trillion de dollars - une dette qui n'est plus supportable, et qui risque de devenir une véritable bombe d'un moment à l'autre.

*Elle s'aggrave due à la*

La convergence de facteurs tels que la mauvaise gestion des EUA provoquant leur double déficit, la fuite des capitaux en provenance des pays sous-développés et parfois fortement endettés vers des pays aux capitaux sans risques, la fluctuation des taux d'intérêt, rendant impossible un budget réaliste chez les pays endettés, le protectionisme des grandes puissances économiques (EUA, Japon et CEE), l'absence d'un marché véritablement libre au plan international - ~~une telle convergence est un des faisceaux de problèmes où prend corps l'injustice institutionnalisée.~~

*Président commercial du Japon et de la RFA.*

*Cette interdépendance de facteurs est si claire que*

*Fundação Cuidar o Futuro*

Parmi le groupe d'anciens chefs de Gouvernement qui depuis 1983 sommes réunis en un Conseil d'InterAction l'unanimité s'est faite depuis longtemps à cet égard, malgré la différence de provenance géographique et politique de chacun d'entre nous. La position sur la responsabilité conjointe des pays créditeurs, des pays débiteurs, des institutions financières internationales et des banques commerciales est claire.

"Toutes les parties intéressées doivent apporter une contribution concrète et honorer le principe moral du partage de responsabilités".

En même temps nous avons exprimé nos convictions fondamentales:

- 1) "Le service de la dette ne peut être assurée aux prix de risque d'étouffer l'économie d'un pays".
- 2) "Aucun gouvernement ne peut moralement imposer à la population des privations incompatibles avec la dignité humaine".



*interdépendance analogue*

2.3. Un problème similaire se pose au niveau du savoir scientifique et technologique.

Sous l'égide d'une soi-disante "aide au développement" le transfert de technologies occupe le devant de la scène dans les relations entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Or un tel transfert est en réalité une opération commerciale. Par le caractère marchand de ce processus et par l'intérêt qu'ont les pays industrialisés à se débarrasser de

technologies obsolètes, une injustice s'instaure: on empêche ainsi dans la plupart des PVD la création de l'environnement scientifique et technologique qui leur permettrait de s'attaquer à leurs propres problèmes. *indispensable au dev./des PVD.*

De leur côté la plupart des PVD, pris dans la gestion du court terme, n'ont pas été en mesure de créer les institutions de recherche scientifique et technologique capables d'empêcher la fuite de cerveaux et de leur permettre d'atteindre la masse critique nécessaire à leur ~~indépendance~~ *autonomie* quant aux choix pour leur évolution sociale et économique. *et technologiques*

Pour les uns et les autres un problème majeur reste à résoudre: l'Europe qui a donné au savoir scientifique son statut de bien universel ne semble pas prête (ni avec elle le reste du monde) à reconnaître comme une conséquence logique l'universalité du savoir-faire. Une telle perspective serait beaucoup plus importante que toute aide au développement. Elle aiderait à franchir les barrières sécurisantes entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas.

2.4. Cette question, ~~apparemment trop technique,~~ *a une importance toute actuelle dans le* débouche ~~sur le troisième exemple,~~ *de moyens de lutte à G. N. et d'un déficit de techn. et de savoir et contact de l'imp. et* si ~~actuel et si clairement~~ *conduit à l'urgence de l'actuel.* planétaire, du ~~rechauffement du climat.~~ *Ne d'un excès d'utilisation*

*Si nous voulons vraiment réduire radicalement la destruction des forêts dans l'Hémisphère Sud et l'émission de CO2 dans l'Hémisphère Nord, ce qui est essentiellement en cause sont trois questions intéressantes au même degré tous les pays, du Sud jusqu'au Nord: il nous faut attaquer conjointement ces questions:*

- quelles sont les énergies nouvelles non polluantes, en quelle proportion les utiliser et que faire pour que celles qui sont déjà au stade de la mise-en-oeuvre soient commercialisées tout de suite?
- quelles sont les technologies qui peuvent être utilisées dans l'immédiat?
- comment stimuler la reforestation au Sud et au Nord? *Pour faire la bande il faudrait reprendre la suspension* est-ce faisable d'engager la communauté internationale dans une action de reforestation *en liaison avec la reconversion de la dette des pays endettés qui ont des forêts tropicales?*

*En soulignant l'interdépendance des enjeux et des pays*  
2.5. ~~Dans les trois exemples que je viens d'énumérer,~~ *J'ai laissé de côté les conditions politiques nouvelles concernant la rapide industrialisation de la Chine et l'ouverture des économies de l'Europe de l'Est à l'économie de marché.*

Si l'Union Soviétique et la Chine suivent la même voie que les grandes puissances économiques actuelles sans qu'un effort de restructuration des mécanismes internationaux n'ait lieu, ~~il ne nous resterait qu'un requiem pour tout l'hémisphère Sud.~~ Mais je suis convaincue que nous sommes encore à temps de chercher ensemble d'autres modèles.

*Quel sera l'impact de leur dev. / Pour les problèmes structurels de l'Asie? Si l'Asie souffrait d'un manque de FMI, verra-t-on pour autant un changement de la conditionnalité imposée par le FMI? Et à dire de 100 Centrales thermiques, la Chine va construire et de leur émissions de CO2?*

Manche '92



Je ne suis pas en train de vouloir désigner  
 un terrain où on se chabouche à l'heure actuelle.  
 Mais j'y vois un effort très extraordinaire  
 pour # d'élucider de nouveaux modèles.

Pour les uns et les autres un problème majeur  
 reste à résoudre: l'Europe qui a donné au savoir scientifique son  
 statut de bien universel ne semble pas prête (ni avec elle le reste  
 du monde) à reconnaître comme une conséquence logique  
 l'universalité du savoir-faire. Une telle perspective serait  
 beaucoup plus importante que toute aide au développement. Elle  
 aiderait à franchir les barrières sécuritaires entre ceux qui  
 savent et ceux qui ne savent pas.

2.4. Cette question, apparemment - trop technique,  
 débouche sur le problème examiné, et actuel et clairement  
 climatique, du réchauffement du climat.

Si nous voulons vraiment réduire radicalement la  
 destruction des forêts dans l'hémisphère sud et l'émission de CO2  
 dans l'hémisphère nord, il faut en cause sont  
 trois questions intéressantes au même degré pour les pays du sud  
 qu'au nord:

- quelles sont les énergies nouvelles non polluantes, en quelle  
 proportion les utiliser et que faire pour que celles qui sont déjà  
 au stade de la mise-en-œuvre soient commercialisées tout de  
 suite?
- quelles sont les technologies qui peuvent être utilisées dans  
 l'immédiat?
- comment stimuler la reforestation au sud et au nord - est-ce  
 l'absence d'engager la communauté internationale dans une action de  
 reforestation en liaison avec la reconversion de la dette des pays  
 endettés qui ont des forêts tropicales?

2.5. Dans les trois exemples que je viens d'énumérer  
 et dans de côté les conditions politiques nouvelles concernant  
 la lutte industrielle de la Chine et l'ouverture des  
 économies de l'Europe de l'est à l'économie de marché.

Si l'Union soviétique et la Chine suivent la même  
 voie que les grandes puissances économiques actuelles sans qu'un  
 effort de restructuration des mécanismes internationaux n'ait lieu  
 il ne nous restera qu'à redoubler pour tout l'hémisphère sud. Mais  
 la seule conviction que nous sommes encore à l'égard de chercher  
 ensemble de nouveaux modèles.



3. LES LIMITES DU MODELE DOMINANT

1 3.1. <sup>Car</sup> Jusqu'ici la communauté internationale a révélé une totale incapacité à reconnaître les limites du modèle dominant. Le travail qui se poursuit à cet égard est le fruit d'équipes d'études portées par des recherches de modèles alternatifs mais qui n'ont pas eu suffisamment d'écho au niveau de la prise-de-decision politique.

~~Pourquoi en est-il ainsi? Quelle naïveté que d'un côté, il y va de la croyance béate à la science et à la technologie, en attendant d'elles la capacité de leur auto-correction. Or, la logique de l'évolution technologique laissée à elle-même, sans système critique ni régulateur, ne conduit pas de façon linéaire à l'amélioration de la vie des hommes.~~

La société produite par l'idéologie industrialiste est au bord de l'implosion. Pour y échapper, dans les zones les plus industrialisées du monde, elle secrète les mécanismes qui entretiennent l'injustice au niveau planétaire.

~~Une telle société va de pair avec un univers magique où chaque personne est conduite par le désir du "toujours plus", si souvent dénoncé, mais qui continue d'influencer la vie mentale de chaque européen à travers tout l'environnement audiovisuel qui "programme" par ses messages instantanés et subliminaux, les aspirations des populations.~~

5 → ~~De l'autre côté, le mythe de la croissance économique continue, qui a nourri l'Europe de l'après-guerre, ne cesse de miroiter devant les yeux des hommes politiques, des entrepreneurs, des institutions financières, et, de par leurs discours, devant des populations entières. Il va jusqu'à nourrir subtilement, chez certains de ses artisans, l'effort de construction du Marché Intérieur de la CEE, en le rendant prioritaire par rapport aux dimensions sociale, culturelle et de participation démocratique qui, seules, peuvent l'empêcher de devenir un puissant instrument d'aggravation de l'injustice institutionnalisée.~~

2 3.2. Ce modèle est radicalement mis-en-cause par l'échec des trois Stratégies Internationales du Développement des Nations Unies - échec si profond qu'il amène certains intellectuels de l'Hémisphère Sud à prendre en dérision le concept même de développement!

3 Il ne s'agit pas dans ces critiques, parfois radicales, de minimizer l'urgence criante de mesures politiques, sociales, économiques, culturelles, explicitées dans de tels documents internationaux.

4 Il s'agit d'oser mettre en question les idées qui

Cependant ni les instances ~~internationales~~ multilatérales, ni la communauté des services sociaux n'ont pas encore compris que la proposition de l'autre modèle de dev. est la ~~voie étroite~~ pas une référence à l'encre peut pas continuer d'ajourner.

ont été au coeur du discours et des expériences internationales de développement. Selon ces critiques, il faut laisser de côté le modèle de développement, de croissance et de progrès linéaires que l'Europe a utilisé depuis le début de l'ère industrielle, qu'elle n'a cessé d'exporter et que les pays du Sud ont à leur tour importé avidement.

Mais il s'agit de dénoncer les vices du modèle car il s'est nourri, tout au long de ces 200 ans:

- d'abord des plus faibles (femmes, enfants) dans la société européenne elle-même - aspect qui, d'ailleurs se manifeste encore de nos jours quand on voit que la structure du chômage se "féminise";
- ensuite des régions du monde qui en dépendaient par les liens coloniaux et qui étaient les fournisseurs des matières premières, relation qui se prolonge aujourd'hui dans la situation de totale dépendance économique des pays producteurs des produits de base.

Le modèle était donc, jusque dans ses structures techniques, intrinsèquement injuste. Dans la spirale de la croissance, les personnes vivantes, en chair et en os, près ou loin de nous, sont ~~été~~ mises entre parenthèses, face aux exigences d'une macro-économie éloignée de l'humain.

C'est donc aux personnes et à leurs droits qu'il nous faut revenir pour contribuer à bâtir des mécanismes qui aient la personne humaine non seulement comme but ultime mais aussi comme but immédiat et ultime vers de chaque étape du processus social et économique vers la justice.

#### 4. L'INTERDEPENDANCE DES DROITS HUMAINS

4.1. ~~C'est vrai que la justice est un des référents de notre civilisation. Mais c'est un référent qui émerge avec une lenteur géologique.~~ Car,

Dans cette civilisation millénaire, n'est-ce pas d'hier que date l'abolition de l'esclavage, ou la reconnaissance des droits des travailleurs? N'est-ce pas aujourd'hui encore que prend forme dans de vastes zones de notre continent, la reconnaissance des droits de l'homme à la pleine citoyenneté? N'est-ce pas pour aujourd'hui encore l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, que ce soit dans le travail ou dans la vie politique?

Certes, dans la foulée de l'après-guerre la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été proclamée, et c'était un pas très important dans cette lente évolution.

Cependant ce n'est que très récemment que l'on reconnaît le principe de la destinée universelle des biens et le droit, qui en découle, pour tous les êtres humains de pouvoir satisfaire leurs besoins essentiels.



4.2. Notre continent a été très divisé à cet égard. L'Europe Occidentale et l'Europe de l'Est se sont affrontées longtemps aux Nations Unies avant d'arriver en 1966 à deux Pactes Internationaux distincts, l'un concernant les droits civiques et politiques, l'autre les droits économiques, sociaux et culturels. Seul leurs preambules sont identiques dans l'affirmation que ces deux groupes de droits sont interdependants.

Avec le recul de ces décennies nous pouvons déjà constater que leur enchevêtrement était beaucoup plus réel que ce qui en pensait chacun des deux camps.

D'une part, l'histoire des pays ou la démocratie a été restaurée (dont le mien) montre à quel point les droits civiques et politiques sont, à long terme, dependants, pour leur pleine realisation, de la volonté et de la capacité politiques capables de donner corps aux droits économiques, sociaux et culturels.

D'autre part, ce qui se passe dans les pays de l'Europe de l'Est indique que la liberté est non seulement une valeur en soi mais aussi un facteur opérationnel pour le plein accomplissement de la démocratie économique, sociale et culturelle. (D'ailleurs, la compréhension de la liberté comme valeur dynamisatrice du social et de l'économie, et, donc, comme garant de la justice, ne sera pas une des moindres conséquences du processus à l'œuvre dans l'Europe de l'Est.)

Fundação Cuidar o Futuro

5. L'ELARGISSEMENT DU CHAMP DE LA JUSTICE: LES NOUVEAUX DROITS

5.1. *Nous sommes encore aux prises avec l'interdépendance des droits civils/pol.*  
~~En même temps que nous analysons une crise, il y a déjà d'autres éléments qui exigent une explicitation. Il en est ainsi de la justice. et déjà~~

*appel à* ~~A travers les grands domaines de l'injustice auxquelles j'ai fait référence, on voit déjà des percées par où demandent à s'exprimer de nouveaux droits. C'est la culture émergente qui, si elle rend les problèmes apparemment plus complexes, introduit l'écart, la nouveauté, avec lesquels des solutions nouvelles seront envisageables.~~ *font*

*Set encore  
montré au  
NOEI*

Beaucoup de ces nouveaux droits sont déjà partie prenante du discours culturel et social, mais ils sont encore loin d'être codifiés et respectés par la communauté internationale. Nous ne pouvons penser à un nouveau seuil de l'ordre mondial sans prendre acte de ces droits et de ce qu'ils impliquent dans la vie personnelle et collective.

*ne s'arrête pas à l'emploi. Il*

5.2. Le droit au travail s'élargit à la reconnaissance de la contribution de chaque personne à la société, quel que soit son âge et ses aptitudes. L'équation activité/occupation/travail





contribution à la société ne peut plus être contenue dans l'échange marchande de la force de travail.

Le partage ne peut plus être seulement redistributif de la richesse produite. Il doit être présent là où s'exprime par la création, même la plus modeste, la dignité de chaque personne en tant que partie prenante de la chaîne de solidarités qui font une société.

Structurer la société autrement que par le rapport à la production monnayable est une tâche urgente de l'ère post-industrielle.

5.3. Le droit à un environnement sain est implicite dans le thème même de ce Rassemblement. Il est urgent qu'il soit codifié dans toutes ses ramifications, depuis les normes pour les produits alimentaires jusqu'à la responsabilité pour les déchets toxiques.

*Plus q # autre droit*

~~Il est urgent qu'il exprime la défense de la vie humaine et de tous les systèmes vivants qui la soutiennent. Ce faisant on aura éliminé une partie très importante de l'injustice institutionnalisée.~~

5.4. Face aux dérèglements aliénants et meurtriers de la vie urbaine un autre nouveau droit commence à être promu: celui d'un cadre de vie où les personnes, surtout les plus faibles et les plus démunies, ne soient pas écrasées dans leur dignité.

Fundação Cuidar o Futuro

Les conditions qui garantissent un logement adéquat pour chaque personne, l'aménagement de l'espace urbain, la rationalisation des transports en commun et des horaires de travail, la réduction de la pollution sonore, la multiplication des espaces de re-création culturelle et spirituelle - voilà quelques-uns des volets qui devraient entrer dans la composition de ce droit.

5.5. Les différents essais fait en Europe Occidentale pour trouver des institutions qui soient le garant de l'utilisation et du fonctionnement social de l'audio-visuel montre que le droit à l'information ne se nourrit pas exclusivement du droit à la libre expression, ~~mais a besoin d'un support juridique propre.~~



*qui support*  
*debt avoir un statut juridique pp.*

~~En cause dans ce nouveau droit est l'injustice créée par la division entre ceux qui sont informés et ceux qui ne le sont pas, devenant facilement une périphérie, indifférente et marginale, par rapport aux centres du pouvoir de l'information.~~

5.6. Finalement, la rapide evolution de l'informatique et la genétique demande que les droits qui s'y rapportent prennent jour de toute urgence. ~~On ne peut pas~~ suivre la procédure traditionnelle, c.a.d., attendre que des conséquences négatives se manifestent pour statuer ensuite sur les droits tendant à les

*que le droit à l'information soit adapté au type de communication de notre société.*  
*Dans les 2 phénomènes il aurait fallu de suite de*

corriger. C'est au stade où se trouve la science dans chacun de ces deux domaines que les droits de la personne humaine, ~~des groupes~~ et de l'humanité toute entière doivent être défendus.

5.7. A travers la reconnaissance de ces droits ce sont de nouvelles dimensions de la justice qui se révèlent.

La justice à l'égard de tous les biens: les biens spirituels aussi bien que les biens matériels; les biens quasi innombrables qui intègrent la totalité de la vie aussi bien que les droits se rapportant à des aspects bien concrets et sans lesquels le seuil de la dignité humaine n'est pas atteint.

La justice à l'égard des hommes d'aujourd'hui et de demain: la vie de millions de personnes de par le monde, la vie des générations futures, l'intégrité même de ce peuple que Dieu s'est choisi, <sup>l'humanité</sup> cette chaîne de vie dans l'espace et le temps, ~~n'est possible que dans la mesure où nous sommes capables d'être aujourd'hui des intendants fidèles des biens qui nous ont été confiés.~~

*La justice à l'égard de l'humanité toute entière:*

## 6. UNE APPROCHE SYSTEMIQUE DE LA JUSTICE

6.1. ~~Le~~ caractère englobant de la justice nous montre que les sociétés ne peuvent plus être envisagées à travers des fragments séparés. ~~Les analyses traditionnelles réduisent les phénomènes sociaux à une seule cause. Mais, dans l'interdépendance des enjeux, chaque enjeu est à la fois cause et effet. Une nouvelle approche, une autre perception du réel nous sont exigées. Nous avons besoin d'une autre "construction sociale de la réalité".~~ *nous sont exigés.*

La perspective dans laquelle j'ai approché le thème ce matin ~~va déjà~~, timidement, certes, dans une telle direction. Du travail à la dette, de celle-ci à l'environnement, à la recherche, aux conditions de vie urbaine... voilà que tous ces éléments ~~qui auraient pu être un fresque aux dimensions de la planète~~ s'entrecroisent, se renforcent ou s'annulent, dans un jeu interminable d'autonomies et de dépendances. Chaque chose a à voir avec chacune des autres et avec leur ensemble. Tout se tient. Tout fait système. C'est l'inépuisable complexité du réel.

*ou chaque enjeu est à la fois cause et effet.*

6.2. Faire face à l'injustice de façon responsable c'est au premier abord se saisir de la complexité du réel. Et cesser ainsi de faire une lecture réductrice des événements et des phénomènes. ~~L'enchâssement des facteurs d'injustice est partie prenante de cette complexité.~~

Nous sommes d'emblée dans un nouveau modèle. Nous sommes en train de changer de paradigme. ~~Car se saisir de la complexité c'est accepter un autre mode de penser, c'est utiliser de nouveaux outils, c'est se risquer dans une pratique autre. C'est à la limite une éthique nouvelle.~~ *Il n'y a pas de fait*

*Il n'y a pas de fait*

*Jusqu'ici nous considérons la vie du monde entier comme un tout homogène. Mais, l'arbre a dit au vent: "ne manges pas du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal". Mais nous en avons mangé... et nous avons honte, parce que nous sommes nés...*

Penser autrement: ne pas se laisser enfermer dans le cercle étroit d'alternatives simplistes entre deux termes, mais reconnaître que dans un faisceau de problèmes tout est pluriel. S'aventurer alors dans la simultanéité d'aspects contradictoires, pour y chercher l'interface, les noeuds central. *de surfs.*

Utiliser des outils nouveaux: ne pas se laisser mener par la facilité des actions déjà connues, des solutions déjà expérimentées, mais scruter le monde avec les instruments de notre époque, ~~car ils sont eux aussi partie de la création.~~

Avoir une autre pratique: ne pas prendre les problèmes, un par un, dans un pragmatisme sécurisant, mais ~~accepter de la complexité~~ *accepter de la complexité* ~~pour y faire face, il faut~~ *pour y faire face, il faut* "développer le respect dû à l'énormité du problème est la meilleure manière d'essayer d'y faire face"; et puiser à la source un enthousiasme renouvelé, cette confiance en Dieu qui nous remplit de jubilation face à la multiplicité de visages du vivant.

6.3. C'est un défi majeur. Car ~~entrer dans la complexité~~ *de* est aussi accepter le langage de l'imprévisible, ~~et~~ l'incohérence des phénomènes, ~~de~~ l'incertitude comme loi du réel, ~~de~~ la turbulence accrue de notre temps. Je viens d'utiliser à dessein les ~~mots de la théorie de la complexité, de l'univers scientifique..~~ Et pourtant... n'y trouvons-nous pas l'humilité face au réel que le chrétien peut comprendre de l'intérieur en ~~de~~ *de* deçà de l'univers scientifique lui-même? ~~entre ces deux cas au cœur~~

### Fundação Cuidar o Futuro

Les ~~traces de cette réalité~~ *traces de cette réalité* peuvent être trouvées dans la prolifération étonnante, ces dernières années, des liens entre des cultures, des peuples, voire des gouvernements, des économies, des eco-systèmes.

D'où une vision du monde qui, pour la première fois dans l'Histoire, peut être le patrimoine de toutes les cultures. Une solidarité de fait, non volontariste mais réaliste, peut y puiser toute sa force.

6.4. D'où aussi une diversité de tâches pour les chrétiens: pour les uns l'étude des solutions viables, pour d'autres le travail critique à l'intérieur des structures décisives pour la justice, pour d'autres encore les projets exemplaires qui n'escamotent pas la complexité des problèmes.

Pour tous <sup>un immense</sup> le courage devant la complexité - pas de fuite qui essaie de nous ramener à la sécurité de ce qui est uniforme et réducteur.

Pour tous la question permanente dans le

